

TARIFS MUNICIPAUX ENFANCE – JEUNESSE - SPORTS ET CULTUREL 2017 – 2018

Préambule :

Par délibération en date des 14 novembre 2008 et 27 mars 2009, la commune a instauré deux tarifs pour les prestations « enfance – jeunesse » qui se différencient selon la domiciliation des enfants et selon des situations bien identifiées :

- Le tarif « habitants et assimilés » est applicable :
 - o aux enfants domiciliés sur la commune,
 - o aux enfants dont l'un des parents réside sur la commune même s'il n'est pas le représentant légal,
 - o aux enfants dont les grands-parents résident sur la commune et dont ils ont la garde durant les vacances scolaires,
 - o aux enfants domiciliés à l'extérieur mais qui sont scolarisés sur la commune et dont l'un, au minimum, des deux parents travaillent sur la commune et sous réserve qu'il soit le représentant légal,
 - o aux enfants du personnel communal.

- Le tarif « extérieur » est applicable à l'ensemble des enfants ne relevant pas des situations précisées ci-avant.

Par ailleurs, il est précisé que le **tarif du Centre de Loisirs pour une journée sans repas** est calculé par l'addition de deux tarifs « demi-journées sans repas ».

1. Tarifs « Enfance – Jeunesse » sans application du quotient familial

NATURE DE LA PRESTATION	TARIFS 2017 – 2018	
CANTINE	Tarifs « habitants et assimilés »	Tarifs « extérieurs »
- Repas enfant	5,27 €	6,85 €
- Repas avec fourniture d'un panier repas prescrit par un PAI	2,57 €	4,14 €
- Repas adultes (personnel et adultes autorisés)	3,70 €	
NOUVELLES ACTIVITES PEDAGOGIQUES (NAP)	Tarifs « habitants et assimilés »	Tarifs « extérieurs »
- Forfait par séance et par enfant inscrit	0,75 €	0,75 €
SEJOURS CLSH ET STAGES SPORTIFS	Tarifs « habitants et assimilés »	Tarifs « extérieurs »
- Séjours CLSH	En fonction du coût du séjour et selon décision du Maire spécifique	En fonction du coût du séjour et selon décision du Maire spécifique
- Stages sportifs	En fonction du coût du séjour et selon décision du Maire spécifique	En fonction du coût du séjour et selon décision du Maire spécifique

2. **Tarifs « Enfance – Jeunesse » avec application du quotient familial**

NATURE DE LA PRESTATION	TARIFS 2017 – 2018	
GARDERIE PERISCOLAIRE	Tarifs « habitants et assimilés »	Tarifs « extérieurs »
- Tranche 1 : QF < 340 € mensuel imposable	0,99 €	1,44 €
- Tranche 2 : QF de 341 € à 512 € mensuel imposable	1,05 €	1,52 €
- Tranche 3 : QF de 513 € à 667 € mensuel imposable	1,12 €	1,61 €
- Tranche 4 : QF de 668 € à 933 € mensuel imposable	1,19 €	1,70 €
- Tranche 5 : QF > 933 € mensuel imposable	1,25 €	1,78 €
CENTRE DE LOISIRS – TARIFS ½ JOURNEE SANS REPAS	Tarifs « habitants et assimilés »	Tarifs « extérieurs »
- Tranche 1 : QF < 340 € mensuel imposable	3,60 €	4,40 €
- Tranche 2 : QF de 341 € à 512 € mensuel imposable	3,90 €	5,10 €
- Tranche 3 : QF de 513 € à 667 € mensuel imposable	4,40 €	5,75 €
- Tranche 4 : QF de 668 € à 933 € mensuel imposable	4,90 €	6,40 €
- Tranche 5 : QF > 933 € mensuel imposable	5,45 €	7,10 €
CENTRE DE LOISIRS – TARIFS ½ JOURNEE AVEC REPAS	Tarifs « habitants et assimilés »	Tarifs « extérieurs »
- Tranche 1 : QF < 340 € mensuel imposable	6,65 €	8,70 €
- Tranche 2 : QF de 341 € à 512 € mensuel imposable	7,20 €	9,35 €
- Tranche 3 : QF de 513 € à 667 € mensuel imposable	7,70 €	10,00 €
- Tranche 4 : QF de 668 € à 933 € mensuel imposable	8,20 €	10,65 €
- Tranche 5 : QF > 933 € mensuel imposable	8,70 €	11,35 €
CENTRE DE LOISIRS – TARIFS JOURNEE AVEC REPAS	Tarifs « habitants et assimilés »	Tarifs « extérieurs »
- Tranche 1 : QF < 340 € mensuel imposable	8,70 €	11,35 €
- Tranche 2 : QF de 341 € à 512 € mensuel imposable	10,25 €	13,35 €
- Tranche 3 : QF de 513 € à 667 € mensuel imposable	11,25 €	14,65 €
- Tranche 4 : QF de 668 € à 933 € mensuel imposable	12,30 €	16,00 €
- Tranche 5 : QF > 933 € mensuel imposable	12,80 €	16,65 €
ACCUEIL JEUNES	Tarifs « habitants et assimilés »	Tarifs « extérieurs »
Cotisation annuelle :		
- Tranche 1 : QF < 340 € mensuel imposable	12,20 €	16,30 €
- Tranche 2 : QF de 341 € à 512 € mensuel imposable	12,80 €	17,15 €
- Tranche 3 : QF de 513 € à 667 € mensuel imposable	13,50 €	18,05 €
- Tranche 4 : QF de 668 € à 933 € mensuel imposable	14,30 €	19,00 €
- Tranche 5 : QF > 933 € mensuel imposable	15,00 €	20,00 €
- Sorties payantes et séjours	2/3 du coût	Prix coûtant
- Frais de transport (en sus des sorties payantes)	Prix coûtant selon tarifs du réseau DIVIA	
- Repas du midi	5,27 €	6,85 €
- Boissons et barres chocolatées	0,50 €	

3. Tarifs « Sports »

NATURE DE LA PRESTATION	TARIFS 2017 – 2018	
	Tarifs habitants de la commune	Tarifs habitants hors commune
Sports		
- Animations « baby gym » - Forfait annuel	60,00 €	78,00 €

4. Tarifs « Culturels »

NATURE DE LA PRESTATION	TARIFS 2017 – 2018	
	Médiathèque	Tarifs
- Inscription annuelle à la Médiathèque - ADULTES	5,00 € pour la première personne adulte d'une famille 1,00 € par personne adulte suivante d'une même famille	
- Inscription annuelle à la Médiathèque – ENFANTS et JEUNES de 3 à 17 ans domiciliés sur la commune ou scolarisés sur la commune	Gratuit	
- Inscription annuelle à la Médiathèque – Assistantes maternelles exerçant sur la commune, services municipaux et écoles de la commune	Gratuit	